

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour les armes autres que celles dont se compose l'armement militaire de la France.

Les tireurs étrangers invités par les sociétés de tir françaises à prendre part à des concours sont autorisés à introduire en France leurs munitions sous les réserves suivantes :

1<sup>o</sup> L'importateur devra justifier de sa qualité de tireur, soit par une lettre de convocation du président du concours auquel il doit prendre part, soit par un titre émanant de la société étrangère de tir à laquelle il appartient.

2<sup>o</sup> Le nombre des cartouches importées ne doit pas dépasser 200 par arme.

Cette instruction du 9 octobre remplace toutes les dispositions antérieures.



## BIBLIOGRAPHIE

---

*Théorie de la grande guerre*, par le général de Clausewitz. Traduction du lieutenant-colonel de Vatry, précédée d'une lettre du général Pierron. Tome premier. Paris, Baudoin et Cie. 1886, in-8, 400 pages. Prix, 7 fr. 50.

Chacun sait que le général prussien Clausewitz, mort en 1831, a laissé parmi ses œuvres posthumes un traité *de la guerre* en huit livres. C'est de celui-ci que M. de Vatry a entrepris la traduction, en laissant de côté les deux premiers livres comme trop philosophiques et les deux derniers comme inachevés.

Le premier volume, qui vient de paraître, renferme trois parties : la stratégie en général, le combat et les forces armées.

Clausewitz reconnaît cinq éléments de la stratégie, dont il passe successivement en revue les diverses formes ; ce sont : l'élément moral, l'élément physique (effectif, proportion des armes), l'élément mathématique (angles des lignes d'opérations), l'élément géographique (conformation du terrain), enfin l'élément statistique (moyens d'entretien).

Dans le second livre, après avoir caractérisé en quelques mots la bataille moderne, Clausewitz étudie le combat en général, puis sa durée, le moment décisif, les effets de la victoire, la retraite, etc.

La troisième partie, de beaucoup la plus longue, comprend entre autres les importants chapitres des marches, des cantonnements, des bases d'opérations, et de la proportion des armes.

Tout en faisant nos réserves sur diverses appréciations émises par l'éminent général prussien, nous ne saurions que féliciter M. de Vatry de la manière distinguée dont il a rendu en français cet écrivain souvent obscur, diffus, contradictoire, et dont le style original avait longtemps défié tous les traducteurs. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux avaient fini par arriver à la conviction que s'ils ne parvenaient pas à pénétrer l'idée de l'auteur en tel ou tel texte,

c'est que l'auteur lui-même n'y était pas mieux parvenu dans sa langue.

Bon courage donc à M. le lieutenant-colonel de Vatry, pour la continuation de son gigantesque travail. Ce sera toujours une œuvre louable, bien qu'elle ne puisse apprendre grand'chose aux militaires français ayant pris la peine d'étudier leurs propres maîtres, desquels Clausewitz n'a fait que s'inspirer dans tout ce qu'il a d'intelligible et de pratique.

---

*Aide-mémoire de l'officier d'état-major en campagne.* Henri-Charles Lavauzelle. Paris et Limoges, 1886. 1 vol. in-8, 350 pages.

Ce volume, qui paraît émaner de l'état-major général du ministère de la guerre, est destiné, nous n'en doutons pas, à rendre une quantité d'excellents petits services aux officiers français de toutes armes ; il ne sera pas non plus inutile aux officiers étrangers qui se le procureront, car bon nombre de ses indications s'appliquent à toutes les armées. D'ailleurs, il embrasse toutes les branches de l'activité militaire d'après les lois et ordonnances en vigueur.

Il se divise en 4 parties :

La première traite de la composition du corps d'armée et de la division de cavalerie indépendante ; on y trouve également des détails sur l'organisation de l'artillerie, du génie et des différents services secondaires.

La deuxième est consacrée à l'étude du matériel et des approvisionnements.

La troisième s'occupe des fonctions et devoirs des officiers d'état-major en campagne, et la quatrième de détails sur divers services, tels que reconnaissances, marches, travaux de campagne, réquisitions etc. Rien n'est oublié.

De nombreuses figures accompagnent les chapitres concernant la fortification passagère et les ponts.

En résumé nous croyons que ce volume répond fort bien à son but et mérite réellement le nom d'aide-mémoire de l'officier d'état-major.

---

*Die Armeeorganisation und Militärkreiseintheilung der schweizerischen Eidgenossenschaft auf Grundlage der Tauglichkeitsziffern*, par le lieutenant-col. H. Bircher, médecin de division. Aarau, Sauerländer, 1886. Brochure in-8° avec carte.

Dans le premier chapitre de ce mémoire M. Bircher constate que le recrutement, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en Suisse, ne complète qu'inégalement et imparfaitement les effectifs de l'armée fédérale.

Après le mal, le remède.

Pour remplir exactement les vides causés par la réforme, l'émigration, les décès et la sortie des classes les plus anciennes, il faudrait, suivant M. Bircher, prolonger le temps de service et diminuer

les effectifs, soit en recrutant plus sévèrement, soit en réduisant la force des unités tactiques, soit enfin en retranchant les bataillons de carabiniers. L'infanterie de landwehr pourrait être organisée en une forte brigade et un dépôt par division.

Quant à l'inégalité entre les différents corps, M. Bircher la ferait disparaître par une nouvelle répartition territoriale basée sur les moyennes de recrutement.

Une carte annexée à l'ouvrage donne un exemple d'une semblable réorganisation. Nous y voyons entr'autres que le I<sup>er</sup> arrondissement céderait la Broye, Orbe, Grandson et le Pays-d'Enhaut au II<sup>e</sup>, et le Bas-Valais au VIII<sup>e</sup>, qui recevrait en outre du VII<sup>e</sup> une partie de St-Gall, mais abandonnerait au IV<sup>e</sup> Uri, Schwytz et Glaris; ainsi de suite.

Nous n'osons pas souhaiter dorés et déjà que les conclusions de M. Bircher soient prises en considération par l'autorité compétente, mais au moins nous paraissent-elles dignes d'une étude sérieuse.

---

*La Cavalerie de seconde ligne en France et à l'étranger*, par Romuald Brunet, volume in-32 de 96 pages: broché, 0,35; relié, 0,60, chez Charles Lavauzelle, éditeur à Paris.

Encore un volume de la Petite Bibliothèque de l'Armée française dont la maison Henri-Charles Lavauzelle continue la publication avec un succès toujours croissant. Celui-ci forme un véritable manuel de service journalier, qui initie ceux qui le possèdent à tous les détails de la vie intérieure du régiment pendant les convocations de la cavalerie territoriale. C'est donc essentiellement une œuvre utile qu'à écrite M. Romuald Brunet. Et en conseillant à ses camarades de l'armée de seconde ligne un travail sans relâche, l'auteur leur a, en même temps, donné les premiers éléments d'une féconde étude, en présentant le tableau de la cavalerie dans les principales armées européennes.

---

*Instruction pour la correspondance par signaux dans les corps de troupe.*  
— Brochure in-32, de 54 pages, fr. 0,60, chez Charles Lavauzelle, éditeur à Paris.

L'état-major général du ministre produit d'excellentes choses, mais il les répand peu. Il est donc du devoir des éditeurs militaires, soucieux d'être utiles à l'armée, de donner de la publicité aux instructions qui émanent de l'état-major général. L'éditeur Henri-Charles Lavauzelle ne faillit pas à ce devoir, et il vient de publier l'intéressante « Instruction pour la correspondance par signaux dans les corps de troupes. »

Les régiments d'infanterie exercent péniblement leurs signaleurs, parce qu'ils sont réduits à deux exemplaires du document officiel. Une dépense modique leur permettra de se procurer la notice ministérielle et d'accélérer, par suite, l'instruction des hommes auxquels sont confiées les importantes fonctions de signaleurs.

